



Recours contre huissier pour ordonnance d'injonction de payer

Par **JoaneJonas**, le **20/09/2015** à **19:36**

Bonjour,

Je voudrai vos conseils concernant ma situation :

le 2 septembre 2015, j'ai reçu d'un huissier un iteratif cdt m'indiquant une dette de 1565,43 (soit un principal de 1134.66€ et le reste en frais).

le 14 septembre 2015, soit 12 jours après, je reçois le même itératif mais avec un montant de 1604.91€, (toujours un principal de 1134.66€ et le reste en frais).

Dans le courrier du 02 septembre, l'huissier m'indique qu'il agit en vertu d'une ordonnance d'injonction de payer rendue par le juge du Tribunal juridiction de proximité le 25 mars 2014 et rendue exécutoire le 30 juin 2014.

j'aimerais savoir quels sont mes recours face à cette injonction, que je n'ai pas encore reçue ? n'ai-je pas un délai pour faire un recours avant qu'il applique les frais ?

merci d'avance pour votre réponse.